

## Rachat de mon véhicule en LOA par une concession

Dor virginial

Par virginieL

## Bonjour,

j'ai acheté un véhicule neuf. Lors de cet achat la concession m'a repris mon ancien véhicule qui était en LOA. Lorsque j'ai signé mon bon de commande du nouveau véhicule je n'ai eu aucun écrit de la part de la concession m'indiquan combien il me reprenait mon véhicule. J'ai cédé l'ancien véhicule le 30/06, je n'ai en ma possession que le photocopie barrée. Le loyer de ce véhicule s'est prélevé le 5 juillet. J'ai appris par le service de financement que la concession leur avait réglé le solde en prenant compte du mois de Juillet payé. N'étant plus propriétaire de ce véhicule à cette date aurais-je dû etre débité du loyer de Juillet?

Merci d'avance pour votre réponse.